

Rapport de la commission des finances
Préavis no 16 relatif au budget de l'exercice 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 16 de l'APEC – Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Côte.

La commission des finances (Cofin) composée de :

Mme Laurence Pinel
Mme Antonella Salamin,
M. Laurent Dorand
M. Cédric Marzer
M. Daniel Richard
M. Laurent Vukasovic (démissionnaire)
M. Rasul Mawjee, rapporteur

s'est réunie le 11 octobre 2018.

M. Daniel Richard était excusé à la séance du 11 octobre 2018.
M. Laurent Vukasovic, municipal de Bassins avait démissionné.

Remerciements

La commission remercie vivement *M. Yves Reymond*, président du comité de direction (Codir), *M. Alain Meylan*, chef de station et *M. Michel Félix* boursier pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 11 octobre.

Délibération

La commission n'a pas de remarques ou informations complémentaires à apporter aux explications détaillées du Codir dans le préavis. La commission rappelle que les postes du budget sont commentés en détail dans le préavis.

La mise en service de la nouvelle station d'épuration n'étant pas prévue avant 2025-2030, la station actuelle doit être maintenue en parfait état de fonctionnement. Ainsi nous pourrons bénéficier de sa pleine capacité de traitement pour les 40'000 EH prévus.

L'augmentation continue de la charge implique que les cycles de traitements sont de plus en plus courts et induisent des frais supplémentaires d'évacuation des résidus et d'exploitation. La mise en place de réseau séparatif encore manquant dans les différentes communes permettrait de soulager la charge de la station avant qu'elle n'atteigne la saturation. Il est aussi souhaitable que ces investissements soient faits avant que les comptes ne soient grevés par le financement et amortissements de la nouvelle station.

Le budget télécommunication est à la baisse car des investissements exceptionnels (nouvelle centrale téléphonique) ont dû être effectués en 2018.

L'APEC soutient le développement de ses collaborateurs en finançant les formations nécessaires à la gestion de notre station d'épuration (Certificat final d'épuration, cours de gestion d'équipe et cours sur la sécurité).

La participation des communes représente un montant de 2'900'192.05 TTC (auquel s'ajoute la taxe fédérale pour micropolluant de 9 CHF par habitant qui représente un total de 312'471 CHF HT).

De manière générale, les montants inscrits au budget sont dans la continuité des années précédentes et paraissent pertinents et largement suffisants.

Le budget prévoit une attribution au « fond de renouvellement et rénovation » de CHF 350'000.- et une attribution au « fond de réserve machines et véhicules » de CHF 100'000.-.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les conclusions du préavis 16, soit :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

vu le préavis no 16 relatif au projet de budget de l'exercice 2018 ;

ouï le rapport de la commission des finances ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

d'accepter le projet de budget amendé de l'exercice 2019 tel que présenté par le comité de direction.

Pour la Commission des finances (Cofin)

Dully, 1 novembre 2018

Mme Antonella Salamin
Municipale à Vich

Mme Laurence Pinel
Municipale à Bursins

M. Laurent Dorand
Conseiller Communal à Gland

M. Cédric Marzer
Municipal à Trélex

M. Mawjee Rasul
Conseiller Communal à Gland
Rapporteur